



BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 8 juillet 2026, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 1^{er} juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Corine WOLFF, Présidente.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 23 représentants 28 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 28 représentants 38 voix

Délibération n° BS-2026/12

Objet : Natura 2000 : diagnostic fonctionnel et scénario de restauration zone humide Herretang

LISTE DES PRESENTS :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BERANGER Nathalie	BLOTTIAUX Cédric
	BOURSIER Céline
	BREYTON Stéphanie
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	CHAVAND Christelle
GERIN Anne	CLOUZEAU Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONTAGNAT-TATAVIN Ylan
GUIGUE Gilbert	PISOT Anne
WOLFF Corine	TISSOT Wilfried
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
SAUVAGE Axel - Voiron	DESSEZ Dominique
	DOGLIONI Alexandre
	FOURNIER Aurélie
	GROLIER Serge
	LANNOY Françoise
	LAVAL Sylvain
	7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BONNET Clément
	JALLOT Nicolas
	RABBE Louis-Marie
LISTE DES POUVOIRS ET DES EXCUSES :	
1^{er} COLLEGE 1 représentant = 6 voix	
VIAL Cédric donne pouvoir à WOLFF Corine	
2^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
DOLGOPYATOFF BURLET Céline donne pouvoir à GERIN Anne	
3^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
4^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
MANDROU Isabelle donne pouvoir à FOURNIER Aurélie	
5^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
EYMERY Clémentine à CHAVAND Christelle	
6^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
7^{ème} COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
FAYARD Marion à FOURNIER Aurélie	

Votants (en voix) : 38
 Exprimés (en voix): 38
 Pour : 38
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Natura 2000 : diagnostic fonctionnel et scénario de restauration zone humide Herretang

Le site Natura 2000 « Marais-tourbières de l'Herretang » est un espace naturel remarquable de Chartreuse, abritant des habitats et des espèces d'intérêt communautaire caractéristiques des milieux tourbeux et humides. Dans le cadre de la révision du Document d'Objectifs du site, dont il assure l'animation, le Parc naturel régional de Chartreuse a conduit en 2025-2026 une évaluation de l'état de conservation des habitats. Celle-ci révèle que plusieurs d'entre eux se trouvent dans un état défavorable, notamment en raison de perturbations hydrologiques importantes.

Or, les connaissances sur le fonctionnement hydrologique du site demeurent fragmentaires. Leur actualisation est indispensable pour établir un diagnostic fonctionnel à l'échelle de l'ensemble du site Natura 2000 dont la partie ENS des tourbières de l'Herretang en rive droite.

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

L'étude se déroulera en deux phases sur 2027 et 2028 à l'échelle du site Natura 2000 afin de définir des mesures de gestion cohérentes sur l'ensemble de la zone humide.

- **Phase 1 – Diagnostic fonctionnel** : elle comprendra une synthèse des données existantes, une acquisition de données complémentaires (topographie, physico-chimie, hydrologie, pédologie) et un diagnostic fonctionnel complet. Chaque perturbation du fonctionnement hydrologique sera localisée, caractérisée et son influence quantifiée. Des protocoles de suivi hydrologique et de qualité des eaux seront également élaborés.
- **Phase 2 – Préconisations de gestion** : sur la base du diagnostic, il s'agira d'évaluer les potentialités de réhabilitation des différents habitats de la zone humide et de proposer au moins trois scénarios de restauration fonctionnelle, dont l'un développé au niveau d'avant-projet sommaire.

Des réunions de lancement, de concertation et de restitution avec l'ensemble des acteurs concernés, dont les membres du comité de pilotage jalonneront l'ensemble de la démarche.

BUDGET PRÉVISIONNEL

Le coût total de l'action est estimé à 35 000 € TTC pour les années 2027-2028 :

Dépenses (en TTC)		Recettes		
Synthèse et valorisation des données existantes	5 000 €	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	28 000 €	80 %
Phase 1 : Diagnostic fonctionnel et protocole de suivi (hydrologie, qualité de l'eau)	15 000 €	Conseil Départemental de l'Isère	3 500 €	10 %
Phase 2 : Proposition de 3 scénarios de réhabilitation fonctionnelle de la zone humide	15 000 €	Parc – financement Natura 2000 (FEDER)	3 500 €	10 %
TOTAL	35 000 €	TOTAL	35 000 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et son plan de financement ;**
- **De s'engager à la mise en œuvre des actions ciblées dans la limite des disponibilités financières et en lien avec l'obtention des subventions prévues, selon l'échéancier du programme d'actions du contrat ;**
- **D'autoriser la Présidente à signer tous documents se rapportant à cette décision et notamment le contrat EAU & CLIMAT.**

Ainsi fait et délibéré le 8 juillet 2026,
 Pour copie conforme, La Présidente

Publiée le 09/07/2026

